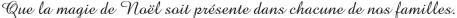


# Edito Mme Le Maire

# Joyeux Noël A toutes et tous



Que le Père Noël soit attentif à tous les Enfants qu'ils soient tout petits ou plus grands.

Soyez heureux aussi au Réveillon de la Saint Sylvestre, cette fois, sans doute, entourés de vos amis.

Profitez de chaque instant de bonheur.

Pour inaugurer les illuminations du centre bourg que nous avons tenu à conserver malgré les économies d'énergie préconisées...

Les membres du Conseil Municipal de Enfants vous invitent à les rejoindre sur le parvis de la mairie le mercredi 14 décembre à 19h

Ensemble, nous pourrons admirer la déco qu'ils ont imaginée au pied du sapin de la médiathèque. Ensemble, nous entonnerons quelques chants de circonstance et partagerons quelques gourmandises.

Une année s'achève. 2023 va s'installer avec toutes ses interrogations.

Serons-nous à même de réaliser les projets qui sont les Nôtres et les Vôtres?

Nous en sommes convaincus, mais il nous faudra être vigilants, réactifs et visionnaires dans nos réflexions soumises à une inflation que, nous, les Communes, allons, comme Vous, subir de plein fouet.

Les Elus de Plénée-Jugon espèrent pouvoir vous rencontrer dans la salle l'Escapade le Vendredi 13 janvier à partir de 19h.

Les Elus seront réunis pour vous offrir leurs vœux sur un temps de convivialité.

Permettez moi, enfin de partager avec Vous, ces quelques lignes sur la vision de la Paix portée par une écrivaine tunisienne.

« Sí tu croís qu'un sourire est plus qu'une arme.

Sí tu crois à la puissance d'une main offerte.

Sí tu crois que ce qui rassemble les Hommes est plus important que ce qui les divise...

Sí tu crois qu'être différents est une richesse et non pas un danger.

Sí tu croís regarder l'autre avec un brin d'amour.

Sí tu sais préférer l'espérance au soupçon...

Sí tu crois que la Paix est possible

Alors la Paíx viendra »

Alors nos Amis Ukrainiens pourraient rentrer chez eux sans crainte de barbarie perpétrée par l'occupant.

'Ils retrouveraient leur famille, leurs amis, leur travail ou leurs études...

Que l'on puisse, cette année 2023, descendre ce drapeau jaune et bleu qui flotte sur le parvis de notre mairie... et le remettre en souvenir de Plénée-Jugon à Cymur et Olha.

Suzanne Bourdé Maire

## Vie de la commune

## [Retour sur le conseil municipal du 7 Juillet]

Nombre de conseillers en exercice: 19 / Présents: 17 / Absents excusés: Roland LUCAS, Anne HERVE Pouvoirs: Roland LUCAS à Helene DUQUENNE, Anne

HERVE à Serge DUVAL

Votants: 19

Secrétaire de séance: Helene DUQUENNE

Date de convocation: 30 juin 2022

# · Adoption du procès-verbal de la séance précédente

N'ayant pas de remarques particulières, l'assemblée délibérante a adopté, avec 19 voix, le procès-verbal de la séance précédente.

#### Finances

# Résidences communales : révision des loyers au 1er juillet 2022

À l'unanimité, l'assemblée délibérante décide d'appliquer une augmentation de 1.61%, pour l'ensemble des locations communales et d'appliquer, pour la résidence des Lilas, un étalement mensuel des dépenses gaz (0.50€ par rapport à la surface corrigée) et eau (forfait mensuel en fonction du nombre de personnes 30 m³/personne). A noter que ces dispositions seront appliquées à compter du 1er juillet 2022.

# Détermination du barème indemnitaire des élus municipaux

FONCTIONS EXERCÉES	BRUT LOCAL		
Le Maire	1 521,87		
1 <sup>ère</sup> Adjointe	583,59		
2 <sup>ème</sup> Adjoint	527,11		
3 <sup>ème</sup> Adjointe	527,11		
4 <sup>ème</sup> Adjoint	527,11		
5 <sup>ème</sup> Adjointe	470,64		
Conseiller Délégué n°1	262,42		
Autres Conseillers Délégués	205,37		

Avec 14 pour et pour 5 contre, l'assemblée délibérante approuve la répartition des indemnités comme indiqué ci-dessus.

#### Bâtiments communaux

# Travaux de Rénovation de l'École Maternelle : Réfection de la toiture délitée

A l'unanimité, l'assemblée délibérante retient l'offre de la société SARL Jean-Marc HYVERNAGE, pour un montant de 42 368,28€ HT.

## • Éducation, Jeunesse, Loisirs et Petite Enfance

# École maternelle « Les Tilleuls » : participation à deux sorties scolaires

Mme Hélène DUQUENNE, étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote. Avec 18 voix pour, l'assemblée délibérante valide le versement d'une subvention de 96,31€ au titre des sorties scolaires et sur présentation des justificatifs.

## Accueil périscolaire : tarifs année scolaire 2022 / 2023

Mr Baptiste CHAUVEL, étant personnellement intéressé, ne prend pas part au vote. L'assemblée délibérante, avec 18 pour, a décidé d'appliquer une augmentation de 2% du tarif périscolaire avec application au 1er septembre 2022.

#### · Voirie, Réseaux et C.T.C.

#### **Programme voirie 2022 : validation du programme** Les membres de la commission ont suggéré la réfection des voiries suivantes pour la tranche ferme :

VC « La Ruselais » (37m)

**VC** « Impasse des Verges » (84m) **VC** « Les Croix / La hanțerie » (760m)

**VC** « Venelle de Bele » (80m2)

**VC** « La Basse Beunière / La Beunière » (413m) La tranche optionnelle :

VC « La Basse Beunière / La Beunière » (413m)

A l'unanimité, l'assemblée délibérante à retenu la proposition de la société « SPTP » pour un montant de 80 585€ HT pour la tranche ferme et 33 820€ HT pour la tranche optionnelle.

#### Voirie communale 2022: entretiens ponctuels

Mme Véronique BOUVET étant personnellement intéressée ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré et par 18 voix pour, l'assemblée délibérante retient l'offre de la société SARL 2 BTP: tracto pelle 58€/heure et mini-pelle 46€/heure (prix HT)

# Lotissement des Rives de l'Arguenon 2 : Câblage de la Fibre Optique

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la proposition soutenue par la société SOLUTEL, pour un montant de 8 779,20€ TTC

#### Acquisition d'un Bac d'Équarrissage de 750L

Mr Flavien TRAVERS, étant professionnellement intéressé, ne prend pas part au vote. L'assemblée délibérante, avec 18 pour, approuve la proposition de la société CALIPRO, pour un montant de 6 348€ TTC.

## G.R.D.F: redevance d'occupation du domaine public – année 2022

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la proposition soutenue par la société SOLUTEL, pour un montant de 8 779,20€ TTC

#### Indemnités réparatrices pour sinistre responsable

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de verser à Mme ADMOND, 306,17€ d'indemnité de dédommagement, suite à l'endommagement de la vitre avant gauche de son véhicule.

#### Voirie Communale : Point à temps

Après en avoir délibéré et par 18 voix pour, l'assemblée délibérante valide le devis de la société LESSARD TP pour un montant de 16 704€ TTC.

## · Urbanisme, habitat et aménagement du bourg

Recensement 2023 : Désignation de la Coordinatrice Le recensement se déroulera de janvier à février 2023. A l'unanimité, l'assemblée délibérante nomme Mme Laurence MACE aux fonctions de Coordinatrice du recensement communal programmé pour l'année 2023

# Droit de préemption urbain : rapport de Madame le Maire

Madame le Maire n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières suivantes : AH 488 «Rue du Capitaine de la Motte» 1104m² - non bâti; ZP-444-449 «Rue du Penthièvre» 750m² - non bâti; AH 230 «3, rue de l'Abbaye» 722m² - bâti; AH 408 «13 rue du Méné» 65m² - non bâti;

#### · Agriculture, Environnement et Cadre de Vie

Jeune agriculteur : demande d'aide à l'installation A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide la demande d'aide à l'installation « jeune agriculteur » à Mr Alexandre BAGOT en lui octroyant une aide financière de 3 000 €.

#### · Communication, Intercommunalité

# Communication des sollicitations exposées à la DSDEN sur la requête d'ouverture de classes

Madame le Maire expose au Conseil qu'une requête officielle a été transmise au directeur des services départementaux de l'éducation nationale afin d'obtenir la création d'une 4ème classe maternelle à la rentrée scolaire 2022-2023. Cette requête sera complétée par un courrier d'appui destiné à soutenir la demande d'ouverture d'une 6ème classe élémentaire formulée par le Conseil des Maîtresses. Ces demandes convergentes, qui font suite aux analyses partagées au sein du conseil d'école des deux établissements

publics, appellent un programme de travaux. Les contraintes techniques doivent être anticipées et supposent de constituer un échéancier cadencé avec l'accord des directions.

Rupture de service Orange - Village Grand St-Méleuc Plusieurs lignes ont été coupées suite à un dérangement collectif (DC4039). Il s'agit d'une panne complexe sur un câble pleine terre nécessitant des accès de voiries (et retour de DICT) pour des travaux de génie civil sur plusieurs centaines de mètres. La date prévisionnelle de rétablissement du 27 juin a été reportée au 15 juillet 2022. Dans l'attente d'une réparation, les administrés peuvent appeler leurs services clients (le 3900 GP ou 3901 Prof pour Orange) afin qu'une solution palliative via le réseau Mobile soit mise en place de manière individuelle. Les clients Orange ont reçu un forfait de 200 GO de data mobile pour leur internet en attendant la résolution (pour faire du partage réseau). Ils pourront demander un dédommagement auprès du service client sur le temps de la coupure.

#### Questions diverses

# Demande des éléments techniques d'intervention sur le curage du Moulin Derrien

Les travaux de curage sont à réaliser par la commune. La zone d'intervention concerne une mare de moins de 1 000m² que le Centre de Secours et le SDIS souhaitent conserver pour des raisons qui tiennent à la sécurité incendie. Le maintien des conditions de sécurité plaide pour un entretien de la mare par curage qui garantit le maintien du volume stock pour les prélèvements opérés par les unités de secours par pompage.

## [Retour sur le conseil municipal du 22 Septembre]

Nombre de conseillers en exercice: 19 / Présents: 15 / Absent(s) excusé(s): Bernadette CHIPOT, Sabrina PRESSE, Michel ROUVRAIS, Serge DUVAL

**Pouvoir(s):** Bernadette CHIPOT à Marie-Noëlle GOINGUENET, Sabrina PRESSE à Colette CORNILLET, Michel ROUVRAIS à Stéphane MACE, Serge DUVAL à BOUVET Véronique

Votants: 19

Secrétaire de séance: André GENIEUX Date de convocation: 16 septembre 2022

# Adoption du procès-verbal de la séance précédente

N'ayant pas de remarques particulières, l'assemblée délibérante a adopté, avec 19 voix, le procès-verbal de la séance précédente.

#### Finances

#### **Subventions Annuelles aux Associations**

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve l'octroi de subventions à Terre Attitude (500€) et Agriculture des Sourds de France (500€).

# Tarifs Municipaux 2022 : Exonération exceptionnelle accordée aux Associations

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accorde l'exonération tarifaire aux associations désireuses de célébrer l'anniversaire décennal de leur activité à compter du cinquantenaire statutaire (à l'exclusion de toutes les prestations connexes).

#### • Urbanisme, habitat et aménagement du bourg Programme Communal de l'Habitat Social :

Lotissement Les Rives de L'Arguenon 2

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve le lancement d'une étude pré-opérationnelle du lot 19 du lotissement Les Rives de L'Arguenon 2, d'une surface de 1 652m² pour la construction de 6 à 10 logements, par l'intermédiaire de Terre d'Armor Habitat.

#### Taxe d'aménagement 2021

A l'unanimité, l'assemblée délibérante maintient la taxe d'aménagement au taux de 1% ainsi que les conditions d'exonérations totales : Les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable et les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400m², avec effet au 1er janvier 2023.

## Déclassement de Voie : Impasse Communale désaffectée VC.193 « Le Beau Robert »

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accepte le déclassement de la VC.193 (60m²) au bénéfice de Mr BASLE Samuel. Cette VC n'étant plus utilisée par le public et sous réserve d'une estimation domaniale concordante qui reste à solliciter auprès de France Domaines. A noter que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

# Aliénation de Parcelle XD6 du Domaine Foncier Communal

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la cession de la parcelle cadastrée XD-6 (1180m²)

au bénéfice de Mr TARDIVEL Albert. A noter que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

# Déclassement de Voie : Impasse Communale désaffectée VC.193 « Le Beau Robert »

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accepte le déclassement de la VC.193 (60m²) au bénéfice de Mr BASLE Samuel. Cette VC n'étant plus utilisée par le public et sous réserve d'une estimation domaniale concordante qui reste à solliciter auprès de France Domaines. A noter que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

## Droit de préemption urbain: rapport de Madame le Maire

Madame le Maire n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières suivantes : ZP 459 «Pont Bry» 883m² - non bâti; AE 444 «13, rue Jules Ferry» 708m² - bâti; AH 115 «8, rue Alexandrine Lecrublier» 777m² - bâti; ZY 258-261-262 ZY 296-300-303-305 «ZA des Vallées» 12 339m² - bâti;

Madame le Maire a usé de son droit de préemption urbain pour l'affaire foncière suivante AE 508 et AE 509 «9, rue de l'Abbaye» 519m² - bâti

#### · Agriculture, Environnement et Cadre de Vie

## Assujettissement des Logements Vacants à La Taxe d'Habitation

A l'unanimité, l'assemblée délibérante assujetti les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

# Déclassement de Voie : Impasse Communale désaffectée VC.193 « Le Beau Robert »

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accepte le déclassement de la VC.193 (60m²) au bénéfice de Mr BASLE Samuel. Cette VC n'étant plus utilisée par le public et sous réserve d'une estimation domaniale concordante qui reste à solliciter auprès de France Domaines. A noter que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

## Droit de préemption urbain: rapport de Madame le Maire

Madame le Maire n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières suivantes : ZP 459 «Pont Bry» 883m² - non bâti; AE 444 «13, rue Jules Ferry» 708m² - bâti; AH 115 «8, rue Alexandrine Lecrublier» 777m² - bâti; ZY 258-261-262 ZY 296-300-303-305 «ZA des Vallées» 12 339m² - bâti;

Madame le Maire a usé de son droit de préemption urbain pour l'affaire foncière suivante AE 508 et AE 509 «9, rue de l'Abbaye» 519m² - bâti

#### · Agriculture, Environnement et Cadre de Vie

# Assujettissement des Logements Vacants à La Taxe d'Habitation

A l'unanimité, l'assemblée délibérante assujetti les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

## [Retour sur le conseil municipal du 3 Novembre]

Nombre de conseillers en exercice: 19 / Présents: 17 / Absent(s) excusé(s): Suzanne BOURDE, Véronique BOUVET

**Pouvoir(s):** Suzanne BOURDE à Gérard SAMSON, Véronique BOUVET à Serge DUVAL

Votants: 19

Secrétaire de séance: Anne HERVE Date de convocation: 27 octobre 2022

#### • Adoption du procès-verbal de la séance précédente N'ayant pas de remarques particulières l'assemblée

N'ayant pas de remarques particulières, l'assemblée délibérante a adopté, avec 19 voix, le procès-verbal de la séance précédente.

#### Finances

## Budget général, ajustement technique en fin d'année

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la modification comme précisé ci-dessous.

Budget Général de La Commune	Majoration	Réduction	Vriation
Dépense Totale d'Investissement	61 160	-34 780	+26 380
Recette Totale d'Investissement	26 380	0	+26 380
Solde de la Section d'Investissement	+34 780	-34 780	0

# Finances intercommunales, attribution de compensation

A l'unanimité, l'assemblée adopte le rapport de la CLECT mentionnant la variation annuelle de la « dotation pompiers » (- 4705€ pour 2022).

# Tarifs municipales 2023, location des salles municipales

A l'unanimité, l'assemblée décide d'appliquer un taux d'évolution de 5% pour l'année 2023.

A noter qu'une contribution énergie sera étudiée au cours du 1er trimestre 2023 dans le cadre des travaux de la commission des finances.

# Action humanitaire et territoire solidaire, soutien au déploiement des équipements numériques

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve l'acquisition de matériel informatique afin de garantir l'équipement numérique du Secours Populaire (antenne locale) à raison d'une première dotation comprenant la fourniture d'un ordinateur portable d'un montant de 959,76€.

# Urbanisme, habitat et aménagement du bourg Droit de préemption urbain : rapport de Madame le Maire

Madame le Maire n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières suivantes : AE 369 « 8 rue de Penthièvre » 1202m2 – Bâti ; ZP 341 « 13 rue Pasteur » 916m2 – Bâti ; AH 52 « 8 rue du Bêle » 445m2 – Non bâti

#### Agriculture, Environnement et Cadre de Vie

Convention de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de partenariat destinée à favoriser la disponibilité des Sapeurs-Pompiers sur la plage horaire du temps périscolaire.

Cette convention permet d'accueillir les enfants des personnels prioritaires appelés à se mobiliser en situation critique, au rang desquels figurent en premier lieu, les Sapeurs-Pompiers Volontaires dans le cadre de leurs interventions opérationnelles.

### Tarifs Location de la Salle Multifonctions Plénée-Jugon

2023	Salle L'Escapade 350/400 Places assises repas ou 400 Places assises réunions/spectacles et 200 places gradins)			Salle La Pastourelle 90/100 places assises repas ou 120 Places assises réunions/spectacles)			Ensemble Multifonctions Salle L'Escapade et salle La Pastourelle					
	Administrés de la Commune	assocations communales et communautaires Secteur CCAH	assocations communales et communautaires Hors CCAH	Administrés hors commune	Administrés de la Commune	assocations communales et communautaires Secteur CCAH	assocations communales et communautaires Hors CCAH	Administrés hors commune	Administrés de la Commune	assocations communales et communautaires Secteur CCAH	assocations communales et communautaires Hors CCAH	Administrés hors commune
Forfait journée et soirée hors WE	397,78€	397,78 €	537,01€	556,92 €	159,12€	159,12€	222,77 €	222,77 €	556,90 €	556,90 €	759,78 €	779,69€
week-end (mariage, fête familiale) (remise des clés vendredi soir 18 h et retour des clés lundi 9 h )	557,13€	557,13€	752,13 €	779,98 €	267,42€	267,42€	374,39 €	374,39 €	824,55 €	824,55 €	1 126,51 €	1 154,37 €
Bal à papa, bal disco		397,78€	537,02 €									
Colloque, formations, expositions, spectacle (danse, musique, théâtre), concours de belote, braderie		284,13 €	383,59€			159,11 €	222,74 €			443,24 €	606,32 €	
Loto		397,78€	537,02€			159,11 €	222,74 €			556,89 €	759,76 €	
Assemblée générale		278,57 €	376,06 €			113,65 €	159,11 €			392,22 €	535,16 €	
Vidéo projecteur et écran	53,59€	56,83 €	76,71€	79,55 €					53,59 €	56,83 €	76,71€	79,55 €
Utilisation des gradins		90,91€	122,73€							90,91 €	122,73 €	
Matériel de sonorisation	113,65 €	113,65 €	153,42 €	159,11 €					113,65 €	113,65 €	153,42 €	159,11€
Vaisselle : voir bas de page	Cf fiche annexe ci-dessous			Cf fiche annexe ci-dessous			Cf fiche annexe ci-dessous					
Office - Traiteur + Salle : Jour 1	124,68€	124,68 €	168,78 €	175,01 €	124,68 €	124,68 €	168,78 €	175,01 €	124,68 €	124,68 €	168,78 €	175,01€
Office - Traiteur + Salle : Jour Sup	113,65 €		113,65 €		113,65 €							
Office - traiteur sans location de salle		160,65 €	216,88€									
Caution	1 575,00 €			525,00 €			2 100,00 €					

	Tarif "vaisselle" (placard de 100 couverts) avec un tarif dégressif		e annexe uverts)
1er placard	61,32 €	1er placard	30,66 €
2ème placard	109,24 €	2ème placard	61,32 €
3ème placard	159,35 €		
Aòmo placard	202 2E £		

Tarif unitaire 2023 pour la location de vaisselle de table, soit 0.15 € (verres, couteaux, fourchettes, petites cuillères, grandes cuillères, assiettes et bols)

Consultez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.plenee-jugon.fr ou en mairie.

## [Recrutement de 5 agents recenseurs]

La commune fera l'objet d'un recensement de sa population du 19 janvier au 18 février 2023. Elle va procéder au recrutement de 5 agents recenseurs (H/F) pour la période précitée. Missions : recenser la population selon les phases suivantes : Participation aux formations, Visite de reconnaissance sur le terrain

Distribution des questionnaires aux habitants puis collecte Vérification, classement et comptabilisation des questionnaires. Profil : permis VL et véhicule obligatoire, bonne connaissance du territoire communal, disponibilité et discrétion, rigueur et méthode, aimer le contact avec la population. Adresser votre lettre de motivation et curriculum vitae avant le 30 novembre 2022, par voie postale ou électronique, à : Mme le Maire - 4, Place de l'Eglise - 22640 Plenée-jugon comptabilite@plenee-iugon fr

Information auprès de Mme MACÉ au 02.96.31.81.01.

## [Du nouveau dans la commune]

#### **OSCAR ROAD Burgers et pizzas**

« 8 Rue du Mené » sur place et à emporter 7/7 midi et soir. Du lundi au jeudi 12h-14h/18h-22h, vendredi et samedi 12h-14h/18h-23h. Dimanche 18h-22h (fermé le midi)



#### Date du prochain conseil municipal:

Mardi 13 décembre à 20h00 / Jeudi 9 février à 20h00 / Jeudi 30 mars à 18h00

## [Carte d'identité et passeport]

Les démarches sont à effectuer auprès des mairies équipées. La commune de Plénée-Jugon n'est pas équipée. Communes équipées à proximité : Jugon Les Lacs, Lamballe, Broons, Le Mené... Plus d'informations sur service-public.fr

# [Urbanisme et Etat civil (juillet à novembre)]

- 22 déclarations préalables et 12 permis de construire
- 17 Naissances / 12 Décès

Tél: 07.82.83.07.16 /Livraison (commande mini 25€ + frais de livraison 3€) de 19h00 à 22h00 Plénée-Jugon/Tramain/Sévignac (bourg)/Penguily(bourg)/Rouillac (bourg)/Le Gouray... (Rayon de 8/9kms du resto)



## C.C.A.S

## [Réseau des visiteurs à domicile]

Le réseau des visiteurs à domicile est un dispositif qui favorise des rencontres entre des bénévoles et des personnes isolées. Ces moments chaleureux permettent de créer et d'entretenir des liens.

Toute personne isolée souhaitant recevoir une visite régulière, discuter, partager des moments conviviaux, se changer les idées... peut faire appel au réseau des visiteurs. Lors de ces visites, bénéficiaire et bénévole peuvent aller se promener, lire un livre, faire un jeu, bavarder...

Le réseau est présent dans plusieurs communes de Lamballe Terre & Mer. Il est organisé par les communes via leur CCAS

ou par les associations.

La Boussole, Centre Social Intercommunal, favorise le lien entre les différents réseaux de visiteurs à domicile répartis sur tout le territoire de Lamballe Terre & Mer et permet à d'autres communes de mettre en place ce type d'initiative.

Vous souhaitez être visité ou être visiteur bénévole ? Contactez-nous afin d'être mis en relation avec un réseau proche de chez vous :

Contact: La Boussole, Centre Social Intercommunal de Lamballe Terre & Mer / 06 14 02 78 14 I laboussole.csi@lamballe-terre-mer.bzh



# Cadre de vie / environnement

## [Bac équarrissage]

La commune dispose d'un bac à équarrissage accessible 24H/24H et 7jrs/7 à l'entrée du Centre Technique Communal situé « La Maladrerie ». Les animaux morts trouvés sur la chaussée peuvent y être déposés sans sac ou avec un sac biodégradable.

## [Illuminations de Noël]

Cette année, il a été fait le choix de ne pas faire d'achat de guirlande de Noël. Mais de prendre ce budget pour équiper l'ensemble des bâtiments communaux en LED par souci d'économie d'énergie.

Ce changement a été réalisé par nos agents communaux courant novembre.

L'éclairage public sera lui diminué le soir, éteint de 21h00 à 6h30 du lundi au vendredi et de 21h00 à 18h30 le samedi et le dimanche.



## [Stationnement sur le trottoir]

#### Libérez les trottoirs!

Très nombreux sont les voitures stationnées sur les trottoirs en contradiction avec les règles du code de la route (photos à l'appui). Vous importunez les piétons, assistantes maternelles et leur poussette, les handicapés en fauteuil, les cyclistes, les livreurs... Veuillez s'il vous plaît changer vos habitudes et garer vos véhicules sur les emplacements prévus. Ne compliquez pas la vie de nos concitoyens.

## [Visite Eau - Energie]

Les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) proposent des visites SLIME\* gratuites. Ces visites Eau Energie sont destinées aux locataires et propriétaires sur Lamballe Terre & Mer et sont soumises à conditions de ressources (votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC). Le but de ces visites est de conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement. Attention, ce ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces visites, on aborde le logement dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des premiers conseils, sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort des personnes. Dans le cadre de ces visites, du petit matériel économe est installé gratuitement.

Pour un visuel ou demander une visite, n'hésitez pas à contacter l'ALEC au 02 96 52 56 50 ou bonjour-habitat.bzh au 02 96 52 56 50.\* Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

## [Calendrier collecte déchets ménagers]

En décembre, les calendriers de collecte 2023 seront envoyés par voie postale à chaque ménage du territoire de Lamballe Terre & Mer ayant un bac d'ordures ménagères. Vous pouvez retrouver l'ensemble des calendriers de collecte sur le site de Lamballe Terre & Mer :

lamballe-terre-mer.bzh/vivre et habiter/collecte des déchets

## Associations / Animations



## [Hunaudaye Tonic]

Le Bureau de Hunaudaye Tonic invite ses adhérents à participer à une Assemblée Générale le mardi 17 janvier à 18h30 à la petite salle des fêtes de Plédéliac. A l'issue de la réunion, nous partagerons une galette des Rois lors d'un moment de convivialité. Afin de s'organiser pour les commandes, merci de rendre réponse par mail avant le 8/01/23. Stéphanie Bazin et Frédéric Guionval, co-présidents. hunaudaye.tonic@gmail.com

## Enfance / Jeunesse

## [Projet Koncrée]

Projet KonCrée est un espace collaboratif, un lieu d'expérimentation, pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, afin de les épauler dans la construction et la réalisation d'un projet, d'une idée qui leur tient à cœur. Pas de pression, il n'y a aucune obligation de résultat.

Que le projet soit dans le domaine culturel, humanitaire. solidaire, environnemental, sportif, scientifique ... une condition : Etre motivé-e! Les projets peuvent être menés seul ou par groupe de 2 ou 3.

Au-delà des projets individuels, des projets collectifs seront mis en place avec les autres jeunes porteurs de projet. Pour concrétiser ces différents projets, un accompagnement individuel et collectif est mis en place.

Les jeunes peuvent intégrer Projet KonCrée Service Info Jeunes par le statut de volontaire en Service civique Nouvelle adresse à compter du 21 septembre d'initiatives. Les jeunes signent alors un Espace Enfance Jeunesse contrat d'engagement de 24 heures par 13 rue Saint-Martin semaine pendant 8 mois. Durant cette période, Lamballe-Armor les jeunes bénéficient d'une allocation et d'une Tél. 02 96 50 87 90 - 06 79 98 73 57 couverture sociale.

Pour les jeunes qui ne peuvent avoir un service civique (étudiant, salarié, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA...), un contrat d'engagement

plus flexible peut être proposé. Pour concrétiser ces différents projets, un accompagnement individuel et collectif est mis en place.

Les entrées sur Projet KonCrée se font en continu alors il ne faut pas hésiter à contacter les intervenantes.

Association Sillage 6 Place Saint-Pierre 22000 Saint Brieuc

Tél 02 96 33 96 96. Personnes à contacter Harmonie LE HEN harmonie.lehen@sillage.bzh - 07.67.42.73.23.

## [Collège Louis de Chappedelaine]

Semaine de la laïcité du 5 au 9 décembre

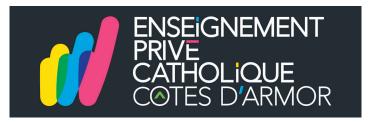
## [Structure Info Jeunes]

sij@lamballe-terre-mer.bzh

## [Ecole Jeanne d'Arc- Collège La Croix de [Recensement militaire] Pierre1

Les portes ouvertes de l'école : Vendredi 20 janvier de 17h à 20h et Samedi 21 janvier de 9h à 14h

Les portes ouvertes du collège : Vendredi 27 janvier de 17h à 20h et Samedi 28 janvier de 9h



Les jeunes gens (garçons et filles) doivent s'inscrire en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité. La mairie remet une attestation de recensement.

Le recensement militaire permet de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ; d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

→ La demande peut être effectuée sur internet sur le site service-public.fr

# www.defense.gouv.fr/jdc

## [Ecole Jeanne d'Arc]

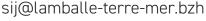
Manifestations à venir pour le deuxième semestre:

- 2 Février : Vente de crêpes et de galettes pour la chandeleur
- 6 Avril : Vente de brioches et viennoiseries - 13 Mai : Vente de plat chaud à emporter
- 27 Juin : Vente de saucissons
- **Juin :** Kermesse de l'école (date en cours de décision)

[Barbotons dans la rivière]

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

Tél. 02 96 50 87 90 - 06 79 98 73 57







Du lundi 6 février au vendredi 3 mars 2023 Du 11 au 26 février, pendant les vacances scolaires Zone B :

9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi

Du 6 au 10 février et du 27 février au 3 mars :

14h-17h30, du lundi au vendredi

(matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)



Entrée libre et gratuite. Informations à retrouver sur

## Médiathèque

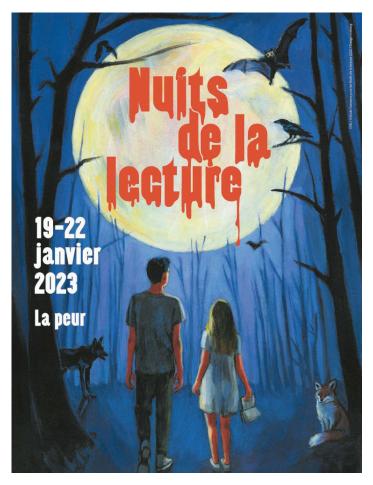
## Une nuit de la Lecture avec les Petits champions de la... lecture

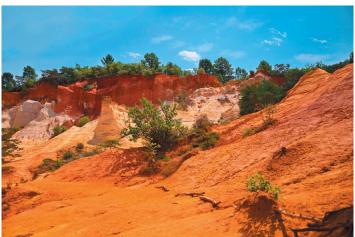
Après le thème de l'amour l'année passée, les Nuits de la Lecture pour leur 7e édition à la médiathèque de vous faire **peur**! Avec une programmation plus riche, surprenante et insolite que jamais pour **réaffirmer** la place essentielle du livre et de la lecture auprès de tous!

A cette occasion, votre médiathèque accueillera, en partenariat avec les écoles participantes, la finale du 1er tour des Petits champions de la lecture, **le vendredi 20 janvier 2023** (horaire à préciser). Cette rencontre permettra de fédérer les élèves autour la lecture à voix haute tout en sortant du cadre de la classe. Rendez-vous est pris!

#### Voyage en Provence.

Le Festival Moisson d'images proposé par le Comptoir des Arts de Lamballe retrouve les cimaises de la médiathèque en ces « Mois noirs » et nous embarque pour un parcours initiatique en Provence. Du Colorado du Rustrel dans le Lubéron au Vieux Port de Marseille, des ruelles d'Avignon au Pont du Gard ou sur le chemin des emblématiques Calanques de Cassis, la vingtaine de clichés réalisés par les bénévoles du Comptoir sont à découvrir jusqu'au samedi 31 décembre à la médiathèque. Gratuit.





## [Hommage]

Brigitte Capoen s'en allée cet été, au mois d'Août. Connue dans notre commune comme la pharmacienne, mais moins pour la personne qui a été l'instigatrice de la création de la bibliothèque à Plénée-Jugon. Portée au début par des bénévoles à la fin des années 1970, elle se transformera ensuite par la municipalité en médiathèque. Merci pour le travail accompli et toute notre sympathie à sa famille.

# CC lamballe Terre & Mer

## [Anim'&Vous]

#### **VIENS FAIRE TON CIRQUE!**

Un enfant, un parent, des agrès de cirque... David Dérosais, formateur bienveillant à Vis Comica vous propose de venir découvrir ce monde pendant trois heures (avec des pauses !): l'occasion de vivre un moment ludique et privilégié avec un membre de sa famille, tout en s'initiant aux arts du cirque. Une petite surprise en fin d'atelier...

Binômes parent / enfant (à partir de 7 ans) - Lundi 19 décembre - 14h

Vis Comica - 3, Le Bas Chemin - Quessoy Gratuit - Places limitées - Sur inscription - 06 20 86 00 74



## [Distribus]

Vous souhaitez utiliser le service Distribus de LTM pour vos déplacements, contactez le 0 800 18 10 10 ou rendezvous sur le www.distribus.bzh

# Déplacez-vous vers la gare de lamballe-Armor, même l'après-midi!

Les services à la demande **Chrono's** permettent désormais de se rendre à la gare SNCF de Lamballe-Armor en début d'après-midi (13h45) où que l'on soit sur le territoire de Lamballe Terre & Mer. Pour rappel, ces services **doivent être réservés la veille avant 17h** au 0800 18 10 10 ou via l'application MyMobi ou sur le site distribus.bzh.

# <u>Profitez du titre combiné Distribus +TER pour aller plus loin à moindre coût !</u>

Si vous vous déplacez régulièrement en Distribus et en TER, pensez aux abonnements mensuels Distribus +TER. Ces abonnements permettent de bénéficier de 50% sur votre abonnement mensuel Distribus (soit votre abonnement TER +7€ pour un abonnement « Citadines », ou votre abonnement TER +15€ pour un abonnement « Tous Services »). Vous pouvez également souscrire un abonnement annuel. Ces abonnements combinés sont disponibles uniquement auprès des Espaces KorriGo présents en gare de Saint-Brieuc ou de Rennes, aux boutiques SNCF, sur les automates TER ou sur internet sur le site ter.sncf.com

## [Offres d'emploi]

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer, dans le cadre de ses nombreuses activités estivales (accueils de loisirs 3-11 ans, animations ados, séjours...) recherche pour l'été 2023 :

- •Des animateurs (Stagiaires BAFA et BAFA et équivalents)
- •Des directeurs (BAFD) et adjoints (stagiaires BAFD, BAFA avec expérience),
- •Des personnels d'entretien et de restauration,
- •Un animateur référent de l'accueil des enfants en situation de handicap,
- •Un agent technique (logistique, montage de camps...).

Les candidatures (lettres + CV) sont à adresser pour :

- •Animateurs diplômés (BAFA ou équivalent) : pour le mardi 31/01/23 et une seconde date\* au lundi 06/03/23.
- •Directeurs et adjoints : pour le mardi 31/01/23 et une seconde date\* au lundi 06/03/23.
- •Animateur référent handicap : pour le mardi 31/01/23 et une seconde date\* au lundi 06/03/23,
- •Stagiaires BAFA: pour le lundi 06/03/23,
- •Personnels entretien et restauration & Agent technique : pour le lundi 06/03/23.
- \*seconde date / selon postes restants à pourvoir.

#### Renseignements et candidatures :

Direction enfance jeunesse enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh 02-96-50-59-54

# Expression du conseil municipal

#### Groupe de la minorité

Chères Plénéennes, chers Plénéens,

« Quelle que soit l'importance démographique de la commune, tout conseiller municipal, dans le cadre de sa fonction, doit être informé des affaires de la commune faisant l'objet d'une délibération. »

Bien que le cadre légal soit établi, nous sommes forcés de constater que nos élus de la majorité s'évertuent à appliquer une politique fermée visant à nous tenir le plus éloigné possible du pouvoir décisionnel.

<u>Projet complexe sportif.</u> Ce projet qui est probablement le plus gros projet qui sera mené sur cette mandature n'a pas fait l'objet d'une présentation en conseil municipal préalablement à la réunion publique. Faire nos remarques et poser les questions qui s'imposaient lors de la réunion publique a pu mettre le doute dans l'esprit des personnes présentes. Soyons clairs : nous sommes POUR le projet du complexe sportif, mais nous avons une vision différente sur sa conduite et sur son contenu. Un projet à tiroirs avec un budget qui n'est pas extensible, laisse supposer que les investissements annexés aux terrains de foot resteront au stade de belles intentions. Il est également décevant de constater que les porteurs et décideurs du projet (nos élus de la majorité) n'ont pas été les sachants et les éléments moteurs de cette réunion.

Plan Local d'Urbanisme (PLU). En qualité de membre de la commission, il n'est pas normal de recevoir la convocation seulement la veille de la réunion, qui s'est tenue toute la journée. Sachant que chacun d'entre nous est en activité, il est évident que se rendre disponible au pied levé n'est pas facile. Excellente stratégie pour nous écarter! Mais, vous en conviendrez, politiquement très incorrect!

Conseil municipal. Le règlement intérieur de la commune et les textes de lois régissant le conseil municipal stipulent que la convocation et l'ordre du jour doivent être communiqués 3 jours francs avant la date de la séance. Fatigués du non-respect de cette règle, et jugeant que cela relevait d'un manque de respect à notre égard (et par voie de fait à l'égard des administrés que nous représentons), nous avons volontairement refusé de siéger au conseil municipal du 27/10/22. Geste symbolique qui a conduit la majorité à ajourner la séance. Effectivement, nous n'avons pas manqué de rappeler à Madame Le Maire et ses colistiers que toutes décisions qui seraient prises dans ces circonstances seraient illégales. Madame Le Maire a donc ajourné le Conseil Municipal et fixé une nouvelle date tout en veillant, cette fois, à ce que nous soyons convoqués dans les délais impartis.

Réalisation de travaux voiries (ronds-points). Bien que nous ayons eu un conseil municipal la semaine précédant les travaux de voirie sur les 2 ronds-points de la rue de la République, aucune information n'a été portée à notre connaissance. Qui a pris la décision de ces travaux ? Qui les réalise ? Quel mode de financement ? Surprenant quand même!!

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. » Henry Ford

Amitiés à nos concitoyens. Anne Hervé, Hélène Duquenne, Véronique Bouvet, Serge Duval, Roland Lucas.

#### Permanences en mairie de 10h à 12h sur rdv préalable :

samedi 07/01/23 : Véronique Bouvet sur RDV 06 80 73 07 78 samedi 04/02/23 : Roland Lucas sur RDV 06 80 40 34 32 samedi 04/03/23 : Hélène Duquenne sur RDV 06 47 68 28 81 samedi 01/04/23 : Anne Hervé sur RDV 06 89 44 96 14 samedi 06/05/23 : Serge Duval sur RDV 06 64 61 92 88

#### Groupe de la majorité

#### Complexe sportif et Démocratie Participative : Promesse tenue

Le projet de complexe sportif et culturel se construit pas à pas aux côtés des Associations, avec l'Education Nationale (près de 700 jeunes scolarisés à Plénée-Jugon), le Département, et la ligue régionale du football. Le 18 octobre, en réunion publique, un projet a été présenté : **un** double plateau sportif dont l'un est cerclé par une piste d'athlétisme de 300m plus une ligne de course de 110m à 4 couloirs. Un village loisirs agrémenté d'un plateau scène sera aménagé et permettra l'organisation d'animations culturelles portées par notre médiathèque, nos écoles, les collèges et les associations locales. A noter, qu'une classe orchestre s'est ouverte à la rentrée portée par Lamballe Terre et Mer et son conservatoire et financée en partie par la mairie.

C'est au terme d'un long travail de réflexion et après l'accord unanime de tous les membres de la Commission Municipale des Sports (minorité comprise), qu'il a été décidé de présenter au public les hypothèses d'aménagement lors de la réunion du 18 octobre.

La réflexion se poursuit avec les acteurs institutionnels pour consolider les pratiques sportives et développer les enseignements sportifs et culturels. La Commission des Sports n'a pas terminé son travail d'étude et maintient son activité avec l'optique d'une validation du schéma d'aménagement en conseil municipal fin du 1er trimestre 2023.

Comme annoncé en réunion publique, la démocratie participative, c'est aussi le principe de la « Boîte à idées ». Chacun peut communiquer ses observations à la mairie en utilisant le formulaire de contact du site internet ou en déposant simplement un courrier de recommandation au service d'accueil du secrétariat. Vous l'avez compris, ce projet municipal est aussi le projet de la population et nous reviendrons vers le public pour exposer lés dernières évolutions du projet et des équipements associés.

Nous remercions tous les licenciés du club de foot pour leur implication dans la dynamique sportive communale. Les instances locales ont participé activement à l'ajustement technique des dernières esquisses que nous partagerons prochainement avec les instances de la ligue. La commission Municipale des Sports se réunira à nouveau au terme des consultations en cours afin de préciser le schéma d'aménagement.

- 19/05/2022 : Choix du maître d'œuvre en Conseil Municipal 07/06/2022 : Présentation de l'esquisse V0 en Commission 12/07/2022 : Réflexion d'étape en Commission Sports 29/08/2022 : Choix de la V13 par la Commission

- 18/10/2022 : Présentation de la version n°13 modifiée

#### Réunions de la Commision du PLU (Révision)

La révision du PLU a débuté. Une réunion de lancement a été organisée le 6 septembre pour permettre au cabinet d'études de découvrir la Commune et le Centre Bourg avant de procéder à son travail d'étude. La première véritable réunion de travail s'est déroulée le 23 novembre dernier avec pour objet la question des gisements fonciers et de la sobriété foncière. Un énjeu important et préoccupant qui a mobilisé tous les membres de la Commission avec l'esprit de la cordialité.

#### Conseil annulé-reporté du 03/11/2022

La transmission électronique des convocations se heurte aussi aux caprices de l'informatique. La Minorité a été officiellement informée d'un rejet de transmission et a été invitée à contacter la mairie en cas de difficulté. En l'absence de réponse, la réunion projetée du 27/10 a été maintenue, la minorité ayant fait connaître sa position le jour même de la réunion. Madame le Maire a fait droit à l'évocation de la Minorité de reporter les débats qui se sont déroulés régulièrement le jeudi 3 novembre suivant.

Travaux des ronds-points

La commune de Plénée-Jugon n'est nullement concernée par la décision de ces travaux. Ceux-ci ont été rondement menés à l'initiative exclusive du Département, réalisés par le Département et financés par le Département. Nous remercions le Département et le service local de L'ATD (Agence Technique Départementale) pour leur implication dans la réalisation des travaux de voirie.

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une part de la vérité et sous des angles différents » Gandhi



Sous réserve des consignes Sanitaires gouvernementales



## Distribution alimentaire secours populaire

16 décembre, 13 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars Salle n°2 Maison des associations.



#### Cinéma l'Escapade

Mardi 20 décembre à 20h00 et mercredi 21 décembre à 14h30 « Top Gun : Maverick ». Salle l'Escapade. GRATUIT – Entrée

#### **FEST-DIEZ:**

Dimanche 8 janvier à 14h30 salle l'Escapade organisé par l'Amicale Laïque. Entrée 6€. Landsegal-Trad – Padmada- Les Nomades



#### L'Atelier du Jeudi, troupe de théâtre de Plénée-Jugon :

10,11 et 12 février à salle l'Escapade à 20h30 le vendredi et samedi et 14h30 le dimanche, adaptation de la pièce de Georges Feydeau « Un fil à la Patte »





Salle l'Escapade. Gratuit pour les plus de 70 ans. Une invitation sera envoyée courant mars. Inscription possible en mairie en cas de non-réception de l'invitation.



#### Braderie du secours populaire :

samedi 25 mars à 20h15 Salle L'escapade.



Directeur de publication: Suzanne BOURDÉ, Maire Crédit photo: Mairie de Plénée-Jugon Impression: Imprimerie Guivarch, Plérin